



ETUDE IGPN

L'évaluation des cycles horaires de travail



C
hers collègues,

A l'issue du moratoire concernant la mise en place des nouveaux cycles horaires (de décembre 2017 à mars 2019), le rapport d'étude de l'IGPN **d'évaluation de la réforme des cycles horaires dans la Police Nationale**, comparant les incidences des différents cycles de travail des unités en "roulement", nous a été présenté le mardi 2 avril, comme à l'ensemble de la parité syndicale.

Cette étude IGPN a été réalisée au regard de l'objectif de la nouvelle organisation du travail des policiers depuis 2016 qui est de :

"Améliorer la conciliation vie privée/vie professionnelle tout en maintenant le potentiel opérationnel des services et en respectant les dispositions relatives à la préservation de la santé des agents"

C'est pourquoi 2 cycles distincts ont pu être intégrés dans l'IGOT :

- **Le 4/2 compressé** qui permet aux effectifs de bénéficier d'un **week-end de libre sur trois** tout en maintenant le même potentiel opérationnel ;
- **La vacation forte** qui accorde un **week-end de libre sur deux** mais nécessite des renforts ou des redéploiements d'effectifs, avec des incidences sur de possibles réductions de la capacité opérationnelle.

Nous avons craint que, faute d'un pilotage central et en raison d'un semblant de latitude octroyée aux responsables locaux, le déploiement puisse créer une véritable rupture, en alimentant jalousies et rancœurs entre unités aux cycles différents, en laissant les chefs de services livrés à eux-mêmes face aux organisations syndicales virulentes dans une période propice aux excès (logique de concurrence et de surenchère avec les proches élections professionnelles) voire en les désavouant lorsque les conflits des personnels devenaient trop importants...

Ces difficultés que nous avons annoncées se sont malheureusement concrétisées et ressortent clairement de l'étude IGPN des conséquences du déploiement des nouveaux cycles, dans un rapport de 128 pages (et 97 pages d'annexes) que nous avons synthétisé dans ce document.

Vous pourrez ainsi vous forger votre propre opinion quant au choix de cycle de travail qui conviendrait le mieux au fonctionnement des services dans l'attente de l'arbitrage du DGPN sur les préconisations de la mission d'inspection.

Bonne lecture à toutes et à tous,

Olivier, Jean-Paul et Mickaël

Ce déploiement s'est opéré de manière totalement disparate et sans évaluation des coûts et avantages de chaque cycle, tâche réalisée par l'IGPN, dont les résultats peuvent être résumés ainsi :

Bilans comparés

VACATION FORTE



- Impact favorable sur la **santé**
- Meilleur **bien-être dans la vie privée/familiale**
- Meilleur **bien-être professionnel** : baisse de l'absentéisme médical (CMO), moins de stress, moins de fatigue, sommeil de qualité
- Légère augmentation du **potentiel horaire utile en patrouilles pédestres** uniquement
- Amélioration de l'**activité judiciaire**
- Cycle **adapté aux unités de nuit**

Et bien sûr, cycle plébiscité par les effectifs



- Coût en effectifs supplémentaires** : estimation de **+8,66% en moyenne**
- Faible taux de consommation d'heures supplémentaires
- Baisse du potentiel opérationnel** (hors jour fort)
- Transferts de charges** (vers BAC, GSP etc)
- Source de vives **tensions** avec unités judiciaires en régime hebdomadaire
- Augmentation des **temps de pause** au poste
- Baisse de la formation au tir

4/2 compressé



- Coût neutre en effectifs** ce qui a favorisé l'adoption du cycle par les petites unités
- Faible impact missionnel : **maintien du niveau d'activité antérieur**
- Augmentation du taux de consommation des HS
- Stabilité des CMO**



- Santé : pénibilité du cycle** selon la médecine de prévention et les effectifs
- Pénibilité renforcée par le bornage horaire très matinal

Les écarts se resserrent entre les 2 cycles

en termes de week-ends libres, de CMO, de consommation des HS et de niveau d'activité.

Le 4/2 compressé est "l'intermédiaire entre la vacation forte et le 4/2 classique en matière d'avantages procurés aux agents tout en offrant des garanties de maintien des capacités opérationnelles supérieures aux 2 autres cycles".

Les perspectives

Pour savoir s'il convient de poursuivre ou non le déploiement post moratoire des nouveaux cycles, en particulier celui, plébiscité, de la vacation forte, l'IGPN estime que **2 questions préalables** doivent trouver une réponse :

1- Peut-on accepter "**un jour fort pour six jours faibles ?**"

Chiffres à l'appui, l'IGPN démontre "**une perte de capacité opérationnelle en intervention police secours** (en termes de réponse aux appels 17 comme de présence sur VP des patrouilles PS) **qui porte atteinte au cœur de métier de la sécurité publique**".

Il n'y a que 2 voies possibles comme parade à cette atteinte :

-soit considérer que les demandes d'intervention non satisfaites n'étaient pas urgentes ou infondées, et valider cet état de fait;

-soit abandonner d'autres missions dans les unités/circonscriptions/DDSP pour récupérer et réinjecter le potentiel humain nécessaire au maintien d'une présence policière sur voie publique.

La solution retenue impacte fortement la 2nde question :

2- **Quelles marges de manœuvre pour la mise en œuvre des politiques publiques ?**

Le passage généralisé en vacation forte ayant un coût en effectifs, il va falloir trancher entre le déploiement de ce cycle et l'affectation de moyens dédiés aux politiques publiques, notamment celles qui nécessitent des renforcements en personnels pour s'adapter aux besoins (PSQ) et aux diverses menaces (terrorisme, criminalité organisée, VU, crise migratoire etc.).

"La démarche post moratoire conduit à emprunter un chemin de crête entre l'absence de réponse aux attentes des agents en matière d'amélioration de leur équilibre vie professionnelle - vie privée et l'affaiblissement de la réponse aux demandes de sécurité de nos concitoyens."

Conclusion IGPN

Les propositions satisfont à l'exigence d'égalité et de transparence et sont de nature à maintenir le potentiel opérationnel dans un contexte apaisé et en tenant compte des questions de santé et de bien-être.

Les enjeux méritent largement les efforts à fournir pour réorganiser le travail des agents autour de nouveaux bornages et de nouveaux chevauchements qui sont autant d'opportunités de gains d'efficacité et de cohésion.

Les préconisations de l'IGPN

◆ Restaurer l'égalité et la confiance

Face au sentiment d'injustice de celles et ceux qui n'ont pas pu bénéficier du cycle de vacation forte (VF), après avoir exprimé ce choix conforté par la hiérarchie, lors d'un déploiement inégal qui n'a respecté aucune règle spécifique, "*il est nécessaire de restaurer la confiance en l'institution par :*

-l'édition d'une **règle intangible** régissant la mise en œuvre des nouveaux cycles, fondée sur des critères objectifs,

-un **dialogue social serein**, respectant la chaîne hiérarchique, constructif et public".

◆ Des choix qui garantissent la cohésion de l'institution

"L'attractivité d'un cycle porte en germe la désaffection pour les autres cycles et pour certaines missions", génèrent des dissensions et frustrations entre unités de cycles différents, "*amplifiées par les réorganisations, suppressions d'unité ou transferts de charge*".

Les petites unités ne sont pas éligibles à la VF qui nécessite trop de renforts. Pour autant, le critère de taille de service comme critère de déploiement de la VF ferait encourir un "**risque pour la cohésion de la DCSP en fragilisant ou en démobilisant les petits services**".

Le critère de pénibilité serait le plus fédérateur.

◆ Généralisation du cycle "VF" pour les unités de nuit

Cette vacation permettrait d'améliorer la santé en termes de: préservation des rythmes biologiques, prévention de l'isolement, du risque de désocialisation et des pathologies liées au travail de nuit etc.

Si **la question du coût en effectifs doit demeurer un point d'attention, ce passage en VF des unités de nuit, toutes missions confondues, peut être considéré comme une opération gagnant/gagnant.**

La VF de nuit permet de retarder la prise de service de la vacation du matin, sachant qu'une prise de service trop matinale est préjudiciable à la santé, et permet un meilleur chevauchement brigade de soirée/brigade de nuit à l'heure la plus dense en matière d'activité.

L'IGPN préconise un "**changement de bornage du matin**".

◆ L'opportunité de mettre en œuvre le cycle "4/2 compressé" dans des conditions renouvelées

L'IGPN propose les modifications suivantes :

- prises de service entre 6h et 6h30 pour alléger la pénibilité de la séquence "4 matins/1 repos (RL)/ 4 après-midi ;
- Taux de présence revus à la baisse pour les 4 matins;
- Rééquilibrage de la dotation ARTT en faveur du 4/2 compressé qui aurait pu/dû profiter des mêmes avantages que la vacation forte mise en place avec une dotation de 2 vacations supplémentaires en ARTT.

La mise en œuvre du 4/2 compressé de jour impose des exigences identiques à celles de la vacation forte de nuit : règles précises, transparence, concertation avec les agents etc.

Le coût en effectifs de la vacation forte la nuit doit être évalué afin de conserver les marges de manœuvre suffisantes pour que les renforts attendus puissent être employés pour répondre au mieux aux politiques publiques de sécurité présentes et à venir.